



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention**
- **Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail**
- **Mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail**

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Conforme au programme national défini par la CNAMTS avec l'INRS

- 1. Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise** code du travail, code civil, code pénal, code de la sécurité sociale, limites de son intervention (espace, moyens, temps)
- 2. Être capable de protéger de façon adaptée** Repérer, isoler ou supprimer les dangers après un accident : prévention du sur accident
- 3. Être capable d'examiner la victime** Identifier et prioriser les atteintes aux fonctions vitales
- 4. Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime** Alerter les secours, numéros d'urgence, contenus du message d'alerte
- 5. Être capable de secourir la victime de manière appropriée** Effectuer les gestes appropriés à l'état de la victime (saignement abondant, étouffement, malaises, brûlures, traumatismes ou fractures supposées, plaie ne saignant pas abondamment, inconscience, arrêt cardio-respiratoire).
- 6. Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise** Les enjeux de la prévention, les acteurs de la santé et sécurité au travail
- 7. Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail** Repérer les dangers dans la situation de travail pour prévenir les risques et les dommages potentiels en respectant les procédures spécifiques en matière de prévention
- 8. Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention** Supprimer ou réduire les risques et informer les personnes en charge de la prévention des dangers repérés en proposant des pistes d'amélioration.



CONTENUS

- **Séquence 1 : La prévention des risques professionnels** (former des auxiliaires de prévention) : repérer des dangers, des risques, des dommages possibles, proposer des mesures de prévention et cas échéants des protections collectives et individuelles. **3h30**
- **Séquence 2 : Les obligations réglementaires en matière de secours et de prévention des risques professionnels** : code pénal, code civil, code du travail et code de la sécurité sociale. **30mn**
- **Séquence 3 : Les conduites à tenir et les gestes de premiers secours** en cas d'accident du travail : les saignements abondants, les étouffements, les brûlures, les malaises, les douleurs empêchant certains mouvements, les plaies qui ne saignent pas abondamment, la personne ne répond pas et ne respire, la personne ne répond pas et ne respire pas. **8h00**
- **Séquence 4 : épreuves certificatives** **2H**



MODALITE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques (diaporama, distribution de ressources documentaires et de l'aide mémoire INRS)
- Formation pratique et animation participative basée sur des mises en situation d'accidents simulés
- Supports pédagogiques pouvant s'adapter à des personnes en situation d'illettrisme
- **Délivrance du certificat SST (INRS)** pour les personnes validées par le formateur SST **et attestations de formation** remises à l'ensemble des participants
- Remise de l'aide-mémoire officiel de l'INRS (ED4043)



MODALITE D'EVALUATION

Des évaluations formatives permettront d'évaluer tout au long de la formation la progression des stagiaires sous forme de questionnement collectif et individuel, de quizz ou QCM et mise en situation d'accident simulé sur des cas concrets.

Une évaluation certificative est mise en place à la fin de la dernière demi-journée et les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification SST (mise en situation d'accident simulé et entretien sous forme de question réponse / réponse entre le stagiaire et le formateur).

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation SST et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail. Le certificat SST est valable 24 mois et pourra être renouvelé lors d'une formation Maintien et Actualisation du Sauveteur Secourisme du Travail MAC SST.

Taux de réussite 2022 de l'obtention du certificat SST :

*en formation initiale SST: 99%
et lors d'un MAC SST : 100%*



ACCESSIBILITE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC VISE

Tout public

PRE-REQUIS

Néant

MODALITES D'ORGANISATION et durées

Formation initiale: 2 jours consécutifs ou possibilité de scinder en 2 journées non consécutives pour 14 H de face à face pédagogique

MAC maintien et Actualisation des Compétences (recyclage) : 7 H en 1 journée

EFFECTIF

4 à 10 participants

LIEU

Sur le site client

INTERVENANT

Formateur SST certifié par l'INRS et à jour de ses compétences

DELAIS D'ACCES

Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le démarrage de la formation.

ORGANISME DE FORMATION

Habilité par l'INRS pour la délivrance des certificats SST

TARIF (organisme non assujetti à la TVA)

Contactez-nous pour un devis.

Tarif ajusté en fonction du nombre de participants et du lieu de réalisation

CONTACT

Natacha Maï VINATIER au 06 63 51 96 48 ou à contact@sante-securite-pro.com